



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet NGCC Griffon - PVN	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-200157/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-200157	Date 2023-06-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-029-29039	
File No. - N° de dossier 029md.F7049-200157	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2023-07-28 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jeddi, Loubna	Buyer Id - Id de l'acheteur 029md
Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-3835 ()	FAX No. - N° de FAX (819) -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de soumissions – Modification n° 003

La présente modification vise les points suivants :

1. **Mettre à jour la version française de l'annexe B de l'ITT (section B3).**
2. **Mettre a jour la version française de l'Annexe H de l'ITT (section H3).**
3. **Inclure les questions et les réponses concernant la demande de soumissions.**

1. Mettre à jour la version française de l'annexe B de l'ITT (section B3).

Supprimer (en entier) :

B3 Heures supplémentaires

Insérer (les modifications sont indiquées en italique gras et/ou barrée):

B3 Heures supplémentaires

L'entrepreneur ne devra pas faire d'heures supplémentaires dans le cadre du contrat à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable écrite de l'Autorité Contractante. On ne paiera pas les heures supplémentaires effectuées dans le cadre des travaux prévus. Toute demande de paiement doit être accompagnée d'une copie de l'autorisation des heures supplémentaires et d'un rapport renfermant le détail des heures supplémentaires effectuées conformément à cette autorisation. Le paiement pour les heures supplémentaires autorisées sera calculé comme suit :

Pour les travaux non prévus, l'entrepreneur sera payé pour les heures supplémentaires autorisées au tarif d'imputation pour la main-d'œuvre *suivant* : ~~plus les taux de prime suivants~~

- a. taux et demi** : _____ \$ l'heure, ou
- b. taux double*** : _____ \$ l'heure.

Les primes précisées ci-dessus seront calculées en prenant le taux horaire moyen des frais de main-d'œuvre directe, plus des avantages sociaux approuvés, plus un bénéfice sur la main-d'œuvre et les avantages sociaux. Ces taux demeureront fermes pour la durée du contrat, y compris toutes les modifications et seront sujet à une vérification si le Canada le juge nécessaire.

* Heures normales : jour de travail de 8 heures

** Heures supplémentaires taux et demi: Temps au-delà des heures normales.

*** Heures supplémentaires Taux double: dimanches et jours fériés

2. Mettre à jour la version française de l'annexe H de l'ITT (section H3).

Supprimer (en entier) :

H3 Heures supplémentaires

Insérer (les modifications sont indiquées en italique gras et/ou barrée):

H3 Heures supplémentaires

L'entrepreneur ne devra pas faire d'heures supplémentaires dans le cadre du contrat à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable écrite de l'autorité contractante. On ne paiera pas les heures supplémentaires effectuées dans le cadre des travaux prévus. Toute demande de paiement doit être accompagnée d'une copie de l'autorisation des heures supplémentaires et d'un rapport renfermant le détail des heures supplémentaires effectuées conformément à cette autorisation. Le paiement pour les heures supplémentaires autorisées sera calculé comme suit :

Pour les travaux imprévus, l'entrepreneur sera payé pour les heures supplémentaires autorisées au tarif d'imputation pour la main-d'œuvre **suivant : ~~plus les taux de prime suivants~~**

taux et demi : _____ \$ l'heure, ou

taux double : _____ \$ l'heure.

Les primes précisées ci-dessus seront calculées en prenant le taux horaire moyen des frais de main-d'œuvre directe, plus des avantages sociaux approuvés, plus un bénéfice sur la prime de main-d'œuvre et les avantages sociaux. Ces taux demeureront fermes pour la durée du contrat, y compris toutes les modifications et seront sujet à une vérification si le Canada le juge nécessaire.

* Heures normales : jour de travail de 8 heures

** Heures supplémentaires taux et demi: Temps au-delà des heures normales.

*** Heures supplémentaires Taux double: dimanches et jours fériés, au prorata.

3. Inclure les questions du fournisseur et les réponses concernant la demande de soumissions.

Q#1 : Nous demandons à recevoir l'Appendice 1 de l'Annexe H afin d'élaborer la structure de notre fichier de calcul de soumission ?

R#1 : La fiche de renseignements concernant l'établissement des prix (PDS) devrait être publier mi-juin 2023.

Q#2 : Qu'est-ce que l'article 12, Sollicitation et modalités du contrat. Les soumissionnaires demandent des éclaircissements, comment peuvent-ils démontrer la conformité.

R#2 :

1- Supprimer (en entier):

6.5 Convention collective valide

Insérer (les modifications sont indiquées en italique gras et/ou barrée):

6.5 Convention collective ***valide***

Lorsque le soumissionnaire est lié par une convention collective ou par un autre instrument adéquat à ses travailleurs syndiqués, le soumissionnaire doit fournir une preuve documentaire de l'entente ou de l'instrument approprié au plus tard à la date de clôture des soumissions, ou à une date ultérieure si le Canada l'accepte. Si la convention collective, ou tout autre instrument approprié, a expiré ou doit expirer avant l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit fournir des détails au Canada à la clôture des soumissions, y compris des preuves documentaires des accords expirés ou des instruments appropriés et l'état des négociations. Dans un tel cas, le Canada peut demander des détails sur l'état des négociations à tout moment avant l'attribution du contrat. Il est à la seule discrétion du Canada d'attribuer ou non un contrat si aucune convention collective valide ou autre instrument approprié n'est en place avec les travailleurs syndiqués du soumissionnaire.

2- Supprimer (en entier) Annexe J.

Insérer l'annexe J rev 01 pour incorporer les modifications à l'article 12 (les modifications sont indiquées en italique gras et/ou barrée).

Annexe J – Éléments Livrables et Certifications rev 01

J1 Liste de vérification sur les éléments livrables obligatoires

Nonobstant les exigences touchant les produits livrables précisés dans la demande de soumissions et ses spécifications spécifiques techniques connexes (annexe A), les produits livrables obligatoires, qui doivent être présentés avec les documents du soumissionnaire afin d'être jugés recevables, sont décrits ci-dessous.

Le soumissionnaire doit remettre l'annexe J1, Éléments livrables et certifications, remplie.

Les éléments ci-dessous sont obligatoires et la proposition du soumissionnaire sera évaluée en fonction des exigences décrites. Le soumissionnaire doit se conformer à chaque élément pour que sa soumission soit recevable.

Élément	Description	Rempli et joint
1	Partie 1 de la page 1 de l'invitation remplie et signée	
2	Clauses H1 à H5 de l'annexe H, Feuille de présentation de la soumission financière, remplies	
3	Feuilles de prix remplies, conformément à la clause 3.1, section II, annexe « I », appendice 1	
4	Annexe « J1 », Éléments livrables et certifications, remplie	
5	Changements aux lois applicables (s'il y a lieu) selon la clause 2.4	
6	Dispositions relatives à l' - renseignements connexes, section 5.1.1 si applicable, et section 5.2.1	
7	Programme des contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, section 5.1.2	
8	Garantie financière contractuelle à la clause 6.2 et annexe « H »	
9	Formulaires de certification VPA remplis fournis à l'annexe « P » - Formulaires de certification VPA, partie 1 et partie 2 conformément à la section 5.2 (inclure dans la section III)	
10a	Installation de carénage à la clause 6.3	
10b	Installation de carénage à la clause 6.3 - capacité des travaux exige un accès par la coque des deux côtés du navire	
10c	Installation de carénage à la clause 6.3 - la preuve que chantier dispose d'une capacité de grutage suffisante pour soulever le tonnage indiqué à l'annexe « A »	
11	Preuve de conformité aux règles de la Commission des accidents du travail couvrant la période des travaux conformément à la clause 6.3	
12	Modalités et conditions de l'appel d'offres et du contrat	
12	Preuve d'une convention collective ou d'un autre instrument adéquat couvrant la période des travaux conformément à la clause 6.5	
13	Calendrier préliminaire des travaux, Structure de travail – niveau 3, par la clause 6.6	

13a	Indiquer le logiciel de gestion de projet utilisé ainsi que sa version, conformément à la clause 6.6	
14	Procédures de ravitaillement et de débarquement, clause 6.7	
15	Certificat d'enregistrement ISO 9001-2015, clause 6.8	
16	Preuve objective d'un système de santé et sécurité documenté, clause 6.9	
17	Preuve objective de procédures sur la protection et l'extinction des incendies et sur la formation connexe, clause 6.10	
18	Exigences en matière d'assurance, clause 6.12	
19	Preuve de certification de soudeur, clause 6.13 (lettre de validation courante)	
20	Curriculum Vitae de l'équipe de gestion de projet (chargé du projet, responsable d'intégration, planificateur du calendrier, spécialiste de l'approvisionnement, facilitateur de l'assurance de la qualité, superviseur / superintendant du navire).	
21	Documents justificatifs du chargé du projet, conformément à la clause 6.14.2	
22	Calendrier détaillé créé par planificateur d'un projet précédent, conformément à la clause 6.14.3 ;	
23	Documents justificatifs du spécialiste de l'approvisionnement, conformément à la clause 6.14.4	
24	Documents justificatifs (1), (2) et (3) du RI, conformément à la clause 6.14.5	
25	Responsable Assurance Qualité/Inspection et Essais Plan d'inspection et d'essais d'un projet précédent (1) (également référencé au point 27, dans ce tableau), documentation à l'appui (2) et (3), certificat de cours de formation en assurance qualité (4), par article 6.14.6	
26	Documents justificatifs (1), (2) et (3) du superviseur général du navire/surintendant, conformément à la clause 6.14.7	
27	Liste de sous-traitants, clause 6.15	
28	Exemple de plan de contrôle de la qualité, clause 6.16	
29	Exemple de plans des essais et des inspections, clause 6.17 et 6.14.	
30	Détails du plan de réponse en cas d'urgence et de la formation officielle en environnement, clause 6.18	
31	Confirmation des représentants détachés 6.19	
32	Fournir une description des entrepôts/installations de stockage qui seraient mis à disposition pour ce radoub, conformément aux exigences identifiées à l'annexe « A ».	

J2 Éléments livrables après l'attribution du contrat

Élément	Description	Référence	Échéance
1	Garantie financière du contrat	Clause 7.14	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
2	Plan d'assurance de la qualité de l'entrepreneur	Clause 7.20	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
3	Organigramme global du projet	Annexe « A »	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
4	Modèle de journal de gestion des modifications pour examen et approbation	Annexe « A »	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
5	Exigences en matière d'assurances	Clause 7.12 et Annexe « D »	10 jours ouvrables après l'attribution du contrat
6	Liste de l'équipement spécialisé prêté par le gouvernement que l'entrepreneur prévoit demander	Clause 7.29	10 jours ouvrables après l'attribution du contrat
7	Calendrier révisé des travaux en avance de la réunion de lancement	Clause 7.17, Annexe « A »	5 jours ouvrables en avance de la réunion de lancement
8	Plan d'inspection et d'essai	Clause 7.23 Annexe « G »	5 jours ouvrables en avance de la réunion de lancement
9	Registre des dessins et des documents (mis à jour and détaillé)	Clause 7.29 Annexe « K »	5 jours ouvrables en avance de la réunion de lancement
10	Peinture de surface de coque sous-marine proposée (doit être approuvée par Santé Canada et par Agriculture Canada)	Annexe « A »	5 jours ouvrables en avance de la réunion de lancement

J3 Livrables avant l'attribution du contrat (si demandé)

Élément	Description	Référence	Échéance
1	Capacité financière	Clause 6.1	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande
2	Lettres d'engagement de sous-traitants spécifiés indiquant le nombre de ressources disponibles pour différentes périodes	Clause 6.6	Dans les 10 jours ouvrables suivant la demande
3	Confirmation du personnel et des noms à ajouter au contrat	Clauses 6.14 et 7.21	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande
4	Confirmation des modèles ou soumission de substituts (Modèles pour examen et approbation (si vous n'utilisez pas ceux proposés à l'annexe « K »))	Annexe K	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-200157/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-200157

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
029md F7049-200157

Buyer ID - Id de l'acheteur
029md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Fin de la modification de la sollicitation #003